



Communiqué de presse La Marianne de la Parité



Grenoble le 15 décembre 2010

L'AFEI, membre du réseau « **Elles Aussi** », s'associe à l'initiative de ce réseau national pour organiser l'action « La Marianne de la Parité » qui vise à valoriser les collectivités locales exemplaires dans l'application de la loi, tant au plan numérique de la représentation masculine et féminine au sein de leurs assemblées, que dans les répartitions de responsabilités aux élus. Il est aussi tenu compte des différents cumuls en parallèle et dans le temps des mandats des édiles pour le classement.

L'action démarrera en janvier 2011 avec la réunion d'une commission, associant d'autres associations d'élus du département et des partis politiques volontaires, chargée de sélectionner les différentes collectivités en situation de concourir, d'après des critères définis nationalement. Une première liste ainsi dégagée sera ensuite examinée en février par un jury officiel qui déclarera les lauréats.

Trois catégories de collectivités seront distinguées : Les communautés de communes, les communes de plus de 3 500 habitants et les communes entre 500 et 3 500 habitants. Ces dernières seront soumises aux nouvelles dispositions législatives de parité en 2014. Il s'agit pour elles de les préparer à l'exercice.

La remise des trophées aura lieu fin mars/début avril 2010 pour ne pas perturber le déroulement des élections cantonales de mars.

La Présidente
Brigitte Périllié